

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE : TUTEUR DE MAISONNEE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

INTITULE DU POSTE : TUTEUR DE MAISONNEE (SNU)

DIRECTION OU SERVICE :

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant Poste susceptible d'être vacant Création

Date souhaitable de prise de fonction : 1 avril 2020

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service :

Adresse :

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : TUTEUR DE MAISONNEE

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : un temps de formation obligatoire de 3 à 5 jours, une présence pour le temps du séjour de cohésion de 12 jours, et entre 1 à 2 jours de présence pour retour d'expérience. Obligation de logement pendant le séjour de cohésion

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

"Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le développement d'une culture de l'engagement, l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et le renforcement de la cohésion nationale, . Il concerne de jeunes volontaires âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2020.

Le SNU se décline en trois phases successives :

- un séjour de cohésion de douze jours, destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience (phase 1) ;
- une mission d'intérêt général inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel (phase 2) ;
- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants (phase 3).

Les phases 1 et 2 constituent le socle du dispositif et sont obligatoires dans le cadre du SNU. La troisième phase est facultative et constitue un souhait du volontaire de prolonger son engagement.

Après une phase de préfiguration en 2018/2019, le SNU a été étendu à l'ensemble des départements pour l'année scolaire 2019/2020. L'Île-de-France poursuit l'objectif de l'accueil de 2 400 jeunes sur son territoire et de l'envoi de 5 500 jeunes au niveau du territoire national. Dans chaque département, une équipe de projet pilote la mise en œuvre locale du dispositif. La coordination au niveau régional est assurée par la Direction Jeunesse Sport et Cohésion Sociale (DRJSCS) sur la base des orientations définies nationalement par la Mission de préfiguration du SNU, et en lien avec les trois rectorats franciliens. Sous la direction des préfets de département et des directions services départementaux de l'éducation nationale, l'équipe projet départementale mobilise les services de l'État autour du dispositif.

Le chef de centre est désigné par le Préfet de département sur proposition de l'équipe projet départementale. Dès sa nomination, il intègre l'équipe de projet pour participer à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires. Il participe à l'évaluation du séjour et à la définition des aménagements souhaitables.

Il est appuyé dans ses missions par deux conseillers et une équipe de soutien :

- un conseiller encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;

- un conseiller éducatif, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- une équipe de soutien composée d'un intendant, d'un référent sanitaire et d'un référent sport et cohésion.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : EN FONCTION DES CAPACITES D'ACCUEIL DE CHAQUE DEPARTEMENT (ENTRE 200 ET 300 JEUNES ACCUEILLIS)

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

Le tuteur est le premier cadre de contact des jeunes volontaires pendant les deux semaines du stage de cohésion, il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée (entre 10 et 14 jeunes) dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Il veille à développer l'autonomie, la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel.

1. Accueil et accompagnement des jeunes volontaires.
 - Préparer l'accueil des appelés au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène, etc.
 - Accompagner les appelés de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, sport, formations, tests divers...
 - Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée.
2. Organisation et discipline de la vie courante
 - Faire connaître et respecter le règlement intérieur du centre.
 - Signaler aux cadres de compagnie tous les manquements.
3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne
 - Créer des temps d'échange démocratiques.
 - Contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général.
 - S'assurer de la réalité du brassage social dans la maisonnée ou dans les activités.
4. Création de l'esprit de maisonnée
 - Créer une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance à la cellule et sur une saine émulation collective.
 - Assurer l'inclusion totale de volontaires à besoins particuliers.
5. Sécurité physique et morale des appelés
 - Faire respecter strictement les mesures de sécurité.
 - Identifier les risques, les situations problématiques et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie.
 - Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile).

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur. Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa maisonnée, des jeunes volontaires en situation de handicap ou à besoins particuliers.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input type="checkbox"/> D'autres ministères |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input type="checkbox"/> Les autres directions | <input type="checkbox"/> Le secteur privé | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES

- Expérience dans le domaine de l'encadrement dans les armées, l'éducation ou l'animation de mouvements pour la jeunesse
- BAFA/BAFD ou qualification équivalente (scoutisme, ...)
- Psychologie de l'adolescent
- Identification des risques psycho-sociaux

- Sécurité physique et morale des mineurs

COMPETENCES

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Conduire une médiation en situation de crise
- Capacité d'écoute et réactivité
- Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

Voir site de candidature dédié : *lien* . Vous pourrez poser vos questions au moment de votre candidature en ligne via la plateforme.